



## ASSEMBLÉE — 40<sup>e</sup> SESSION

### COMMISSION TECHNIQUE

#### Point 30 : Autres questions à examiner par la Commission technique

#### PERSONNEL DE SOUTIEN POUR LE RENFORCEMENT DES SNSS INTÉGRÉS AUX PNS

(Note présentée par le Venezuela et parrainée par les États membres de la région SAM de l'OACI et les États membres de la CLAC ci-après<sup>2</sup>)

#### RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note de travail porte sur la nécessité de recruter et de former du personnel de soutien en vue du renforcement des systèmes nationaux de supervision de la sécurité (SNSS) intégrés aux programmes nationaux de sécurité (PNS) à l'appui de la gestion de la sécurité aux niveaux national et régional.

Il est possible que d'autres États et régions connaissent ces mêmes besoins, ce qui pourrait être pris en compte dans la formulation de stratégies mondiales d'amélioration de la sécurité de l'aviation. Elles pourraient s'inspirer des résultats positifs de la mise en œuvre effective du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) et contribuer à la réalisation des objectifs liés à la mise en œuvre effective des PNS au titre du *Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde* (GASP, Doc 10004).

**Suite à donner :** L'Assemblée est invitée :

- à noter les informations contenues dans la présente note de travail ;
- à prendre ces réflexions en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies du GASP et la conduite d'activités visant à sa mise en œuvre effective.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à l'Objectif stratégique – <i>Sécurité</i> .
<i>Incidences financières :</i>	Sans objet.
<i>Références :</i>	Doc 9734, <i>Manuel de supervision de la sécurité, Partie A, Mise en place et gestion d'un système national de supervision de la sécurité</i> AN-Conf /13-WP/122

<sup>1</sup> Version espagnole fournie par le Venezuela (République bolivarienne du).

<sup>2</sup> Belize, Bolivie, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Équateur, El Salvador, Guatemala, Guyana, Honduras, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou et Uruguay.

## 1. INTRODUCTION

1.1 Il a été proposé d'amender l'Annexe 19 – *Gestion de la sécurité* compte tenu de la nécessité de mettre au clair les liens entre les huit éléments cruciaux (EC) d'un système national de supervision de la sécurité (SNSS) et les éléments figurant dans un programme national de sécurité (PNS).

1.2 L'Amendement n° 1 de l'Annexe 19 a regroupé les dispositions relatives aux responsabilités fonctionnelles des États en matière de gestion de la sécurité dans le Chapitre 3. Les EC d'un SNSS constituent désormais le fondement d'un PNS et y sont intégrés en un ensemble harmonisé de normes et de pratiques recommandées (SARP).

1.3 Les EC intégrés en tant qu'éléments du PNS ont fait l'objet d'une évaluation au titre du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) et figuraient précédemment dans le *Manuel de supervision de la sécurité*, Partie A, *Mise en place et gestion d'un système national de supervision de la sécurité* (Doc 9734), qui contient des orientations sur les EC d'un système permettant à un État de s'acquitter de ses responsabilités fonctionnelles en matière de supervision de la sécurité.

## 2. CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET DE DURABILITÉ DES ÉLÉMENTS CRUCIAUX DES SNSS INTÉGRÉS DANS LE CADRE D'UN PNS

2.1 Lors de l'établissement et de la mise en œuvre d'un mécanisme adapté pour veiller à la durabilité des EC des SNSS intégrés dans le cadre d'un PNS, les audits nationaux internes sont utiles en ce qu'ils permettent d'assurer la validité du PNS en évaluant la performance de sécurité de l'État.

2.2 La révision et l'amélioration des éléments qui appuient la gestion de la sécurité d'un État pourraient constituer l'un des objectifs du PNS, susceptible d'être mesuré à l'aune de la mise en œuvre effective (EI) (EI pour chaque EC) utilisée comme indicateur de performance de sécurité du PNS.

2.3 Compte tenu de la nécessité de réaliser des audits nationaux internes, il faut former un groupe d'auditeurs en matière de cadre de PNS pour chaque État ou groupe régional d'États.

2.4 Former le personnel national en vue de sa participation aux audits et aux activités de l'USOAP constitue une alternative raisonnable afin de remplir cette condition.

2.5 Notons que des initiatives telles que celles qu'expose la note de travail présentée par le Canada à la treizième Conférence de navigation aérienne (AN-Conf/13-WP/122) constituent d'autres options qui permettraient de renforcer l'expérience pratique du personnel pour ce qui est des audits.

2.6 La formation du personnel chargé des audits en matière de critères et de mise en œuvre d'audits de l'USOAP renforcerait les capacités d'autoévaluation des États au sein du cadre de l'USOAP-CMA, tout en appuyant les audits des éléments cruciaux d'un SNSS intégrés dans le cadre d'un PNS.